

Brève présentation de l'orateur-invité

Gilles-Olivier BRON, né en octobre 1976, Genevois.

Licence spéciale en histoire (Université de Genève), obtenue en octobre 2003
(branches de demi licence : histoire antique & rhéto-romanche)
mémoire de licence : « *Les troubles politiques genevois du 22 août 1864 : vers un rejet total du fazysme ?* » (sous la direction du prof. François Walter)

Collaborateur scientifique (dès octobre 2013) au Centre d'Iconographie Genevoise.

Anciennement collaborateur scientifique (2000-2010) à la Fondation de l'Encyclopédie : co-édition des *Registres du Conseil à l'époque de Calvin*, en collaboration avec les Archives d'Etat de Genève.

Auteur de quelques articles, dont :

- « Un "dictateur" bien ficelé : les dernières années du "Système" de James Fazy (1861-1865) » (dans *Le radicalisme genevois au 19^e siècle. Actes du colloque organisé le 6 novembre 2010 par la section genevoise de la Société d'étudiants Helvétia*), 2012.
- « Jean Philippe, capitaine général et "abbé de la ville" (1531-1540) » (dans *Les Registres du Conseil de la République de Genève sous l'Ancien Régime. [...] Actes de la table ronde organisée par les A.E.G.*), 2009.
- *Crises et révolutions à Genève, 1526-1544*, avec C. SANTSCHI, S. CORAM-MEKKEY, C. CHAZALON (catalogue d'exposition des Archives d'Etat de Genève), 2005.

Conseiller municipal (PLR) à Vernier depuis 2008

Genève, ses alliés et ses fortifications

En cette fin d'année 2013, Genève s'apprête à fêter le bicentenaire de la Restauration de la République, après 15 années d'occupation française. Joie des Genevois d'alors de retrouver leur liberté. Nous nous souvenons tous de la phrase qu'aurait dit le garde qui a refermé la porte derrière le dernier soldat français le 30 décembre 1813 : « Nous voilà enfin chez nous ! ». C'est une République libre (même s'il faut attendre le lendemain pour qu'elle officiellement restaurée) qui accueille le soir-même le comte de Bubna, comme un allié, non comme un vrai libérateur.

Symboliquement, les Genevois sont à nouveaux maîtres des clefs de leurs portes et décident de qui entrent ou non en leurs murs. Quelques mois plus tard, ils feront le pari d'entrer dans la Confédération suisse comme membre à part entière, et non plus comme un allié de quelques-uns des cantons (Zurich et Berne). Ceci pour préserver leur indépendance et souveraineté. Une fois de plus, leur sphère d'influence s'est inversée.

C'est en effet une permanence de l'histoire genevoise dès l'Antiquité. La ville, sauf à de rares occasions, n'a jamais été maîtresse d'un grand territoire, mais a toujours eu un rôle important comme ville-frontière.

L'époque antique

Avant que notre cité ne rentre dans l'histoire par la grâce de Jules César, elle est déjà importante. En effet, c'est l'une des places fortes des Allobroges, soumis par les Romains en 121 avant notre ère. L'oppidum allobroge se situe sur la colline qui surplombe le Rhône à l'embouchure du lac. C'est là que Genève va se construire tout au long des siècles, s'y retranchant derrière les palissades lors des mauvaises années. Je parle ici de la rive gauche, de cette colline coincée entre Rhône et Arve l'Arve coulant alors beaucoup plus proche de la colline, à peu près à l'emplacement où nous sommes réunis ce soir, sur la plaine (marécageuse !) de Plainpalais, voire à la place de Neuve.

Et sur la rive droite, qu'y a-t-il me demanderez-vous ? Rien ou presque (quelques traces d'habitations sont attestées à Saint-Gervais par l'archéologie). Genève est donc un petit village sans histoire, avant que les Helvètes ne décident d'émigrer vers l'Atlantique. Emigration qui inquiète les Allobroges et les autres tribus gauloises alliés de Rome. Dès lors, un chef romain avide de gloire s'empresse de venir briser l'unique pont reliant le territoire allobroge à la rive droite du Rhône. Nous sommes en 58 avant notre ère. Genève et son pont entre dans l'histoire.

J'ai dit que Genève était une place forte allobroge jusqu'en 121. Depuis, ce n'est en effet qu'un « vicus », un village romain. Il dépend de la cité de Vienne (ancienne capitale des Allobroges), elle-même relevant de la « Provincia », c'est-à-dire de la future province romaine de la Narbonnaise (chef-lieu : Narbonne, dans l'Aude, fondée en ~118). Genève est donc en ~58 la pointe nord de la romanité, la frontière avec le monde barbare.

Après l'épisode du pont détruit et des Helvètes revenus sur leur territoire, Genève retourne à l'anonymat. L'actuel territoire de notre canton est complètement sous domination romaine. Mais la rive gauche est encore disjointe de la rive droite. La rive gauche dépend encore et toujours de Vienne, la rive droite de la nouvelle cité d'Avenches. Le Rhône est toujours frontière. Il faut attendre quelques siècles, après le déclin de la Colonia Julia Equestris (Nyon) pour que Genève gagne en importance. Siège d'un évêché, Genève est pour la première fois « capitale » de son territoire, territoire dont l'influence s'étend d'Aubonne au nord jusqu'à Vienne au sud. Cela correspond grosso modo à l'évêché de Genève durant tout le moyen-âge. Ville administrative, elle se dote d'une enceinte au III^e siècle lors du début des

invasions barbares. Il en reste un vestige à la rue de l'Hôtel-de-Ville, dans une cour intérieure.

L'époque médiévale

Après la chute de l'Empire romain, l'histoire de Genève est méconnue. On sait qu'elle devient capitale du royaume burgonde, avant d'être supplantée par Lyon au VI^e s. Les Romains ont été remplacés par les Burgondes, les Helvètes par les Alémans. Genève est donc encore ville-frontière.

Les années passent. Le royaume burgonde laisse la place à l'empire franc de Charlemagne. Genève n'a alors aucun rôle administratif majeur à ma connaissance. Lors du partage du traité de Verdun en 843 entre les enfants de Louis le Pieux, l'évêché de Genève est légué à Lothaire. Plus tard, Genève appartiendra au 2^d royaume de Bourgogne (888). Royaume qui s'étend jusqu'en Arles et qui nous laissera sa langue en souvenir : le fameux franco-provençal du *Cé qu'é lainô*, mélange de la langue d'oïl du nord de la France et du parlé de la Provence. Par sa langue-même, Genève prouve qu'elle est ville multiculturelle. D'une faiblesse potentielle, elle en fera une force, puisque cela lui permettra dorénavant de s'appuyer sur ses différents voisins pour contrer les velléités d'annexions des autres.

Pour autant, elle doit compter sur de puissants protecteurs. Le « Graal » est décroché en 1032, lorsque le dernier roi de Bourgogne meurt sans héritier et qu'il lègue sa couronne à l'empereur Conrad II le Salique. Genève devient la ville la plus méridionale du Saint-Empire Germanique après avoir été la possession la plus septentrionale de la *Provincia* romaine. Bref, toujours à la limite entre deux nations (au sens médiéval du terme, à savoir deux cultures). Mais dans les deux cas, le pouvoir suprême est fort éloigné. L'évêque est prince en sa ville, bénéficiant de plus de l'immédiateté impériale ! L'aigle et la clef. La Genève souveraine se profile.

Premier adversaire du prince-évêque : le comte de Genève. Et nous comprenons là la difficulté de Genève. Le pouvoir temporel de l'évêque se limite à la ville, tandis que le comte gouverne les territoires alentours. Lorsque le comté passera aux comtes de Savoie (puis ducs) en 1401, certains espéreront réunir ville et campagne. Mais ce sera négliger la troisième force qui se renforcera de plus en plus : les citoyens de la ville. Force d'appoint jusque-là tantôt à l'évêque affaibli, tantôt au comte quand le prince se fait trop autoritaire, les citoyens se structurent en commune et s'opposent à leur évêque trop proche de la maison de Savoie. Ils se cherchent des alliés. Nous sommes en 1526 ; c'est la première combourgeoisie avec Fribourg et Berne.

L'époque moderne : Genève devient une république souveraine

Et c'est intéressant de le souligner dans le cadre des commémorations de l'Escalade, si Berne est partie à la combourgeoisie, c'est parce qu'un fait important de la politique européenne a eu lieu quelques mois plus tôt. Berne est traditionnellement l'alliée du royaume de France, dont le roi François I est le fils de Louise de Savoie et donc cousin du duc de Savoie, Charles II. Défendre les citoyens genevois contre les prétentions savoyardes, c'est se mettre potentiellement en opposition avec le Roi. Or, en 1525, le duc de Savoie a rallié l'Empereur contre le Roi. Par conséquent, Berne peut dorénavant se rapprocher de Genève. Non sans une certaine idée derrière la tête...

L'évêque, complètement dépassé par les événements, va quitter définitivement la ville en 1533 pour ne plus y revenir. La Maison de Savoie perd le dernier relais dans la place. Pire, elle perd ses possessions autour du Léman au profit de Berne et François I^{er} appuie dans ce sens ses alliés confédérés.

A partir de cette date, Genève va pouvoir compter sur deux puissants alliés, qui ont tous deux cependant des vues sur la cité. C'est de fait une lutte d'influence qui va se mettre en place entre l'Aigle, l'Ours et la Salamandre.

Toutefois, la menace savoyarde est encore pesante. L'adoption de la Réforme en 1536 remplit ainsi un double objectif. Primo, abandonner le catholicisme, c'est de facto faire que l'évêque, après avoir perdu son pouvoir temporel sur la cité, y perde également son pouvoir spirituel. Le prince-évêque n'a plus aucun pouvoir dans la cité, même s'il garde son titre d'évêque de Genève. Secondo, adopter le protestantisme, c'est plaire à son nouvel allié puissant. Allié qui a les moyens de son ambition d'expansion...

A noter que la situation est quasiment similaire à Lausanne, à la différence notoire que Lausanne sera soumise à Messieurs de Berne, tandis que Genève maintiendra son indépendance. Pourquoi ? Probablement un coup de génie des Genevois... De même qu'en 1813, ils n'attendent pas l'arrivée des libérateurs autrichiens pour proclamer la Restauration, de même en 1536, ils décident souverainement l'adoption de la Réforme, sans attendre d'être envahis. Et surtout, ils savent compter sur un autre allié puissant en la personne du roi de France.

Un épisode de 1538 le démontre. Alors que les Bernois se font menaçants, les Genevois les menacent de brûler leur propre ville plutôt que de se soumettre à leur domination. Ils leur révèlent aussi être l'objet de l'attention du Roi, qui a proposé de les englober dans la couronne... et que si le Bernois continuent leur pression, ils accepteront la proposition royale ! C'est du bluff, mais cela fonctionne à merveille. D'ailleurs, dans le même temps, les Genevois exigent de l'envoyé du Roi qu'il cesse de les importuner. Une lettre est envoyée dans ce sens, après consultation ... des Bernois ! En 1540, une troisième puissance se manifestera, l'empereur Charles-Quint rappelant les Bernois à leurs devoirs de laisser tranquille les Genevois, toutes deux villes sous sa suzeraineté. Puissance lointaine, qui arrange bien les affaires de notre Cité face à deux puissances alliées un peu trop protectrices.

Protection toute relative en effet, comme le prouve l'année 1564. Les Bernois doivent rendre par le Traité de Lausanne ses possessions du sud du Léman au duc Emmanuel-Philibert. Les Genevois n'ont pas été consultés. La Maison de Savoie, retranchée dans le Piémont durant vingt ans, est de retour aux portes de Genève. La menace se précise à l'avènement de Charles-Emmanuel en 1580. Les escarmouches reprennent de plus belles.

Entre-temps, la situation avec la France, « fille aînée de l'Eglise catholique », s'est dégradée pour Genève la calviniste. Elle se cherche donc de nouveaux soutiens. Ce sera Zurich, qui remplace Fribourg (qui a rompu l'alliance en 1535) comme combourgeoise et les princes luthériens ou calvinistes, notamment aux Pays-Bas. Nous sommes en 1584.

Cinq ans plus tard, Henri IV monte sur le trône de France. L'ancien huguenot se convertit pour régner. Mais il n'oublie pas pour autant ses anciens coreligionnaires. Coïncidence ou non, c'est en avril 1589 que les Genevois déclenchent les hostilités en déclarant la guerre au duc de Savoie, qui leur permettent de desserrer un peu l'étau et d'obtenir une trêve. Ils bénéficient pour cela de renforts bernois et français. Le principal bénéficiaire des opérations sera pourtant Henri IV qui s'empare en 1601 du pays de Gex. La République a un nouveau voisin.

Ainsi, et pour résumer cette première partie sur la situation géopolitique, à la veille de l'Escalade, nous avons sous les yeux une petite République protestante qui est prête à tout pour maintenir son indépendance. République qui relève théoriquement de l'Empereur, mais qui a depuis longtemps su faire de la diplomatie active pour rester maîtresse de son destin. Qui a su chercher des alliés lointains pour se protéger de voisins trop entreprenants. Et qui maîtrise à merveille le système des alliances pour ne pas dépendre d'un seul protecteur qui mettrait à mal sa souveraineté.

Mais en 1602, la situation se complexifie puisque ses deux principaux soutiens militaires sont ses voisins immédiats (Berne dans le pays de Vaud, la France dans le pays de Gex) et que son ennemi « héréditaire » a signé une trêve. Genève peut se croire au début d'une longue période de paix. La nuit du 11 au 12 décembre 1602 se chargera de lui rappeler son statut précaire. Heureusement les événements du XVI^e siècle l'ont dotée d'une nouvelle enceinte, garante de sa sécurité et adaptée à la nouvelle donne militaire que représente l'artillerie.

Le système défensif de Genève : la double enceinte

Comme l'a écrit Louis Blondel¹ dans l'ouvrage pour le 350^e anniversaire de l'Escalade, Genève offre alors l'aspect d'une place fortement défendue avec d'importants ouvrages bastionnés. Depuis le début du XVI^e siècle et les vellétés des partisans du duc de Savoie, on s'était rendu compte que les anciennes murailles de la fin du Moyen-Âge étaient insuffisantes pour protéger la ville, témoin la journée dite des "des échelles", en mars 1529 où les gentilshommes de la Cuiller, cherchant à escalader les murs, avaient envahi les faubourgs de Saint-Victor et de Saint-Léger. Dès 1527, on avait édifié en hâte des ouvrages légers, dits "belluards", devant plusieurs portes de la ville. Dans un premier temps, on fortifie le front de Saint-Gervais, par les boulevards des Moulins sur le Rhône et du temple dès 1538. Puis on s'occupe du front sud-ouest (Plainpalais), qui est peu protégé par la topographie de la ville.

En fait, une nouvelle arme a fait son apparition sur les champs de batailles de la Renaissance : l'artillerie et ses canons aux boulets de fer. Les murs peuvent être moins élevés (7 m à Plainpalais), mais doivent résister à une plus forte pression, ce qui implique d'élargir les fondations et de multiplier les angles pour effectuer des tirs de défense parallèles à la muraille. Genève peut compter sur ses soutiens pour bénéficier des conseils d'experts, que cela soit par leur venue à Genève ou l'envoi d'émissaires de la République visiter des places fortes.

Probablement tant par la menace diffuse représentée par la Savoie que par le manque de temps, la décision est prise de ne pas modifier l'ancienne enceinte de Marcossey (du XIV^e), qui court en haut de la colline entre le pont de l'Île et le port de Rive, mais de la doubler par une nouvelle muraille au pied de la colline. Cette double enceinte se révélera la bonne solution, puisque les quelques rares Savoyards qui réussiront à franchir la première enceinte seront pris au piège lorsque les Genevois fermeront les portes de la seconde.

En 1540, on rase les faubourgs de Saint-Léger et de Saint-Victor, trop vaste pour être correctement protégés sans ruiner la République par d'immenses réseaux de bastions et dont les maisons cacheraient l'éventuelle arrivée d'ennemis. Les travaux avancent progressivement, mais on peut dire que la muraille est quasi achevée au début des années 1580'. On supprime les portes de Saint-Léger et de la Corratierie, et on clôt un certain nombre de petits passages qui débouchaient à l'extérieur de la ville. Seules trois portes subsistent : Cornavin sur la rive droite, Rive au bord du lac et la porte de l'Oye (ou Porte de Neuve), ouverte en 1565 en remplacement de Saint-Léger. Il semble cependant que les travaux s'arrêtent pour des raisons économiques (déjà serai-je tenter de dire).

¹ L.BLONDEL, « Topographie et défense de Genève à l'époque de l'Escalade (front de Plainpalais) », dans *L'Escalade de Genève 1602. Histoire et Tradition*, 1952, pp. 269-297.

Sur une carte, on voit nettement la complémentarité des deux enceintes sur le front sud-ouest (Rhône-Saint-Léger) :

- entre le Rhône et la Tertasse, l'enceinte des Réformateurs remplace la vieille fortification. L'ancienne porte de la Corraterie, qui donne sur un chemin menant à l'ancien couvent des Dominicains (à peu près à l'emplacement du cimetière des Rois), est démolie et remplacée par une autre qui donne sur la nouvelle voie entre le parapet du nouveau mur et les anciennes maisons formant la fortification médiévale. Dans la tour s'installe l'atelier en 1543 du maître de la Monnaie, d'où le nouveau nom qu'elle porte : porte de la Monnaie. C'est là qu'aura lieu le fameux épisode de la Mère Royaume et de sa marmite.
- plusieurs passages étroits, fermés par des portes (Horloge du pont ; porte de la Cité ; ...), donnent sur un mur et perdent donc leur fonction de sortie de ville ;
- la Tour Thelusson (déjà mentionnée en 1429, démolie en 1903), qui verrouille un passage vers la rue de la Cité domine la nouvelle enceinte. C'est à cet endroit que les Savoyards dresseront leurs échelles, à mi-distance de la porte de la Corraterie et de celle de Neuve ;
- la porte et tour de la Tertasse, reléguée au second rang par la création de la porte de Neuve.

A partir de là, les deux systèmes s'écartent l'une de l'autre. L'enceinte de Marcossey suit le haut de la colline, avec la porte de l'Hôtel-de-Ville, la tour Baudet et les maisons servant de remparts jusqu'au Bourg-de-Four.

Quant aux murailles « des Réformateurs », elles s'étendent au pied de la colline. Elles forment des « oreillons » (le terme ne peut être plus explicite). D'Ouest en est, il y a d'abord - le « boulevard de l'Oye » (1541), d'où les Genevois ont tiré aux canons sur les échelles,

- la Porte de Neuve proprement dite, devancée par un pont-levis double (pour piétons et pour chariots) qui franchit les fossés,
- le boulevard du Mirond (ou Calabri) (terminé en 1542-1543),
- le boulevard de Saint-Léger (1544) (avec une poterne, petit passage donnant sur l'extérieur pour les guets).

Par la même occasion, on modifie les voies d'accès de la ville. Le grand chemin du Pont d'Arve à Saint-Léger étant barré par les nouveaux boulevards, seule subsiste la route du pont d'Arve à la Porte Neuve, longeant les prés de Plainpalais, et dont le tracé est celui de la rue de Carouge et de la rue du Conseil-Général actuelles. Pour rappel, elle borde l'Arve. De plus, après la guerre de 1589, l'implantation du pont d'Arve est déplacée en aval, vers l'actuel pont des Acacias, ce qui implique la création d'un nouveau pont-levis (opérationnel en 1596), en bois et fortifié.

Le front oriental (du côté de l'actuel quartier des Tranchées et de Rive) demeure alors le point faible de la place, car l'assaillant pouvait y accéder sans se heurter à des obstacles naturels. L'ouvrage emblématique du quartier est la vieille tour Maîtresse. Dès lors, les guets sont surtout affectés à cette zone de l'ancienne enceinte. Les récentes découvertes archéologiques de Saint-Antoine tendent cependant à prouver que certains ouvrages ont toutefois été réalisés, dont le mottet de Saint-Laurent, avant les réalisations successives des bastions des XVII^e et XVIII^e.

Dès lors, l'attaque savoyarde sur le front sud-ouest est surprenante. Même avertis par diverses sources, les autorités de Genève ne peuvent y croire et donc ne prennent pas de mesures particulières. Fait aggravant, si les trois portes extérieures sont certes solidement fermées (sans que les herses ne soient cependant baissées), les portes intérieures ne le sont plus depuis longtemps. Lors de l'attaque, il faudra le réflexe de certains Genevois pour les fermer en vitesse, ou en tendant des chaînes en leur travers. J'ai déjà mentionné le fait d'arme de la Mère Royaume. Il faut ici rappeler celui de Dame Piaget qui réside dans la tour Thelusson, soit l'endroit précisément choisi par les Savoyards pour leur assaut. En se

barricadant chez elle, elle bloque de fait l'un des passages cruciaux pour déboucher dans la rue de la Cité et de là dans toute la ville. Elle permet surtout la contre-attaque par ledit passage.

En choisissant le front de Plainpalais et même la partie la plus rapprochée du Rhône pour son attaque par surprise, le duc Charles-Emmanuel a d'excellentes raisons. Le bruit de l'eau couvre celui des pas et les fortes haies cachent la marche des troupes. Ainsi l'assaillant peut arriver au pied des murs sans être découvert. De plus son attaque se produisait à l'endroit où on l'attendait le moins. Par ailleurs, il bénéficie des effets des crues de septembre 1602 qui ont affaibli le nouveau pont-levis sur l'Arve.

Ainsi ce sont près de 2000 hommes du duc de Savoie qui s'apprêtent à mener l'assaut contre la ville de 12'000 habitants, alors défendue par une garnison estimée à environ 300 hommes. Mais c'était sans compter sur « Cé qu'è lainô », celui qui est là-haut, qui « commença à besoinner pour nous » comme l'écrit le secrétaire du Petit Conseil le 12 décembre au matin.

A propos du *Cé qu'è lainô*, par curiosité, j'ai voulu voir quelle place y tenaient les nouvelles fortifications. Eh bien, la portion congrue : une simple mention au 5^e paragraphe :

<p>(§ 5) On vo dera qu'étaï cela canaille. Lou Savoyar contre noutra mouraille Trai eitiellé on dressia et plianta, Et par iqué dou san y son monta.</p>	<p>On vous dira que c'était la canaille. Les Savoyards contre notre muraille Trois échelles ont dressé et planté, Et par là deux cents sont montés.</p>
--	--

et au 35^e, pour annoncer que les savoyards franchissent la muraille en sens inverse pour échapper au « licol du bourreau ».

Je vous remercie de votre attention.